

Tarifs applicables au 01/01/2026

Tarifs appliqués selon l'arrêté annuel portant fixation de la tarification annuelle

FRAIS D'HEBERGEMENT

Socle de prestations hébergement

Séjour permanent Régime social	69,56 € / jour
Séjour permanent Régime particulier <i>(pour les résidents admis à compter du 01/01/2026)</i>	90.43 € / jour
Séjour permanent Régime particulier <i>(pour les résidents admis entre le 01/01/2021 et le 31/12/2025)</i>	80,91 € / jour
Séjour permanent Régime particulier <i>(pour les résidents admis avant le 01/01/2021)</i>	73,91 € / jour
Séjour permanent Résidents – de 60 ans	87.91 € / jour
Séjour temporaire <i>(pour les résidents admis après le 01/01/2026)</i>	91.37 € / jour
Séjour temporaire <i>(pour les résidents admis avant le 01/01/2026)</i>	85.47 € / jour
Accueil de jour	25,00 € / jour

FRAIS DE DEPENDANCE

	Séjour permanent	Séjour temporaire	Accueil de jour
Dépendance GIR 1 - 2	20,64 € /j	20,04 €/j	21,59 €/j
Dépendance GIR 3 - 4	13.10 € /j	12,70 € /j	13,70 €/j
Dépendance GIR 5 - 6	5,56 € /j	5,39 € /j	5,81 €/j

AUTRES PRESTATIONS

Accès programmes TV	15,00 € / mois
Téléphone	Coût réel de la communication - <i>Facturation à l'impulsion</i>
Repas invité	12,00 €
Repas invité de fêtes	22,00 €